



Le 27/06/13

CH LAVAU

## NON MAIS ALLO QUOI ! Compte rendu du CHSCT du 11 JUIN 2013

Il est vrai que parfois nous avons l'impression de n'avoir personne au bout du fil ! Le vide... Allo quoi !!!!

### 1. INCENDIE AU PECH :

Suite à l'incendie survenu au Pech le 6 avril, qui a détruit les chambres d'isolement et brûlé une partie du service il a été demandé une analyse des causes.

Le directeur a demandé le déclenchement d'un événement indésirable grave.

Les patients ont été transférés dans les différentes unités de psychiatrie adultes : Gravette (avec augmentation du nombre de lits), Serène, Fiac et UPC. Dans le même temps le personnel est affecté dans certains services.

Le directeur félicite le personnel du Pech, mais également le Standard et les Ateliers pour leur réactivité et leur professionnalisme.

L'ingénieur a salué également la réactivité de l'équipe. Il rajoute qu'en plus des réparations, des travaux de maintenance ont été réalisés en collaboration avec l'équipe du Pech qui n'a pas hésité à mettre la « main à la pâte » et à utiliser les pinces sur leur temps personnel pour remettre en état leur service.

Il a été ré-ouvert le 29 mai. Les 2 chambres d'isolement sont encore indisponibles.

Les experts n'ayant pas encore terminé leur travail, aucune date pour leurs réouvertures n'est prévue pour l'instant.

Le Directeur nous informe qu'en attendant les patients de l'EPM et les SPDRE (ancien HO), agités, ne seront pas admis....

**DERNIERE MINUTE** : Un patient en hospitalisation sans consentement (SPDRE ex HO) a été admis le 20 juin en état d'agitation. Il a tenté de fuguer et a agressé 2 collègues infirmiers.

La CGT rappelle à la direction ses engagements !!!

### 2. CONDITIONS DE TRAVAIL A LA MAPAD ET POINT EFFECTIFS IDE :

Le DRH confirme que l'équipe est incomplète ! Sur 4 IDE, 2 sont parties et ont été remplacées.

Mais cela représente 3.8 ETP. Il y a beaucoup de difficultés pour remplacer.

#### **Commentaire CGT :**

***Encore et toujours le même refrain, la DRH fait mine de découvrir le problème... et ne fait que constater sans apporter de réponse concrète. En attendant pour l'équipe c'est : Conditions de travail dégradées, accumulation des heures supplémentaires, demande de temps partiel différée, modifications du planning, rappel sur les repos etc...Ca vous parle Monsieur le DRH ?***

### 3. PROJET SSR/Mater :

Les futurs vestiaires seront relocalisés dans les anciens bâtiments dans les surfaces libérées accolées au nouveau bâtiment.

La DSSI nous informe qu'à partir de septembre 2013, une réflexion sur les conditions de travail et le changement d'organisation sera engagée.

#### **Commentaire CGT :**

***Réfléchir OK mais agir pour l'équipe c'est mieux ! La CGT demande à participer pour booster la réflexion...***

#### 4. PROJET BLANCHISSERIE INTER HOSPITALIERE:

Le Directeur des services économiques en charge de ce dossier nous fait un rappel historique.... Encore un !  
Au final, il s'agit d'un projet à 3 : Lavour / Gaillac / Graulhet.  
Reste à déterminer la forme juridique : GCS de moyen ou GIP : les conseillers juridiques ne sont pas d'accord !  
Mais il se dessine un GCS de moyen avec mise à disposition du personnel.  
L'investissement sera de 500 000 €uros mais ça n'est pas encore bien défini ??? Autant dire peanuts !  
**Concernant le personnel** : 6 agents seront mis à disposition de cette nouvelle structure, 3 resteront sur le site de Pinel pour réceptionner et dispatcher le linge.  
Les CDD seront reclassés par un accompagnement individualisé au sein de l'établissement.  
Calendrier de mise en œuvre : 1<sup>er</sup> semestre 2014.

##### Commentaires CGT :

*Sept ans d'attente d'inquiétudes, d'incertitudes pour l'équipe. Tout ça pourquoi ? La fermeture d'un service du CH Lavour.*

*Equipe parfois déplacée, souvent malmenée. Elle a toujours répondu présent, disponible pour les services avec à la clé une prestation de proximité et de qualité pour les patients. Pour la CGT la Direction n'est pas à la hauteur de cet engagement.*

*Pour rappel la CGT avait validé un projet de reconstruction sur Pinel présenté en CTE par l'ancien Directeur. En clair, la Direction et l'ARS nous enfument depuis sept ans pour finalement délocaliser la blanchisserie à Gaillac, soit six agents. L'ARS et la Direction rincent en profondeur et la blanchisserie Vauréenne est lessivée !!!*

*Et que d'argent jeté par les fenêtres : 200 000 €uros de travaux de réparations depuis 2008 plus les 500 000 €uros d'investissement plus les frais des conseillers juridiques et autres intervenants. Autant d'euros qui auraient pu servir au maintien du service à Lavour.*

*Total des opérations : la Direction a sacrifié la blanchisserie sur l'autel de l'austérité en cédant aux exigences de l'ARS.*

*La CGT affirme que les 500000 euros d'investissement ne serviront qu'à rafistoler la blanchisserie de Gaillac. En bref les conditions de travail sont revues à la baisse. Par exemple, pas de rails pour véhiculer les sacs de linges sales, ils sont transportés à dos d'homme. La CGT mettra tout en œuvre pour veiller aux conditions de travail et les représentants CGT se déplaceront à Gaillac. Les collègues peuvent compter sur notre présence.*

*En attendant, n'en déplaise au Président du Conseil de Surveillance et à la Direction : il y a bien un retentissement social. Rien ne ressort des réunions déjà faites avec le personnel en CDD. Nous avons demandé le résultat des entretiens individualisés et les critères retenus par la Direction.*

*Pour le moment silence radio : le Directeur des services économiques et le DRH en bons duettistes, se grattent la tête !*

*La CGT a précisé par lettre aux Directeurs et oralement au DRH le 18 juin ses propositions sociales en faveur de l'équipe : attribution d'une prime de mobilité, mise à disposition d'un véhicule pour se rendre à Gaillac, prise en compte du temps de trajet en temps de travail et amélioration du déroulement de carrière des agents.*

*Ca c'est du social.*

*En attendant le Directeur prend note et à l'image de ses adjoints se gratte lui aussi la tête.*

*Pour la CGT il faut des blouses blanches à l'hôpital, des administratifs et des bleus de travail...*

#### 5. SSR : REMPLACEMENT KINE, CONGES MATERNITES...

Le DRH refuse le remplacement d'une IDE en arrêt jusqu'en septembre !  
Concernant les kinés, un départ à la retraite en mai a été remplacé .Par contre, une absence de 3 mois ne le sera pas et le candidat qui avait postulé n'a pas été contacté par la DRH !

**Commentaires CGT :** Bravo : de mieux en mieux !!! La direction n'a plus aucune gêne et nous dit le plus tranquillement du monde que des absences ne seront pas remplacées.... pour faire des économies... sur le dos du personnel qui doit systématiquement pallier les absences avec rappels insistants et culpabilisants sur les repos.

## **6. DECLARATION DES ACTES DE VIOLENCES SUR LE CH LAVOUR A L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES VIOLENCES EN MILIEU HOSPITALIER :**

Les chiffres sont en hausse : 25 en 2011, 38 en 2012. et 13 au 31 mai 2013.

**Commentaire CGT :** *cela ne concerne que les actes déclarés par le personnel. La CGT vous recommande les fiches de relevé de situation de violences disponibles dans les services. La violence ne doit pas être banalisée. Pour rappel c'est un support imaginé par la CGT en 2004, proposé à la DRH et accepté par elle.*

## **7. SUIVI MISE EN PLACE 12 HEURES AUX URGENCES :**

Le DRH informe que l'évaluation se fera en septembre, mais qu'un 1<sup>er</sup> bilan a été fait.

Le fonctionnement actuel : la période mai/juin/juillet est critique : 6 absences sur 20 ETP.

Il y a eu aussi des départs en disponibilité et des passages à temps partiels.

Le recrutement est en cours : 6 recrutements entre le 15 avril et le 15 mai.

Le SSR et la Médecine sont venus en renfort en mars et avril et le recours à l'intérim est exceptionnel.

Au 11 juin 2013, il y avait 19.6 ETP présents sur 20 nécessaires sur 25.4 rémunérés.

D'après le DRH les personnes parties des urgences ne veulent pas y revenir.

La DSSI expose un bilan du ressenti du personnel :

- Suivi régulier du personnel par le cadre de santé
- Pour la grande majorité le bilan est très positif.
- Il n'y a plus la sensation d'activité morcelée, sauf pour l'UHCD et les soins continus
- Tout le monde fait l'alternance jour/nuit, alors que ce n'était pas prévu au départ
- Le travail en 12H est fatigant mais ensuite il y a 3 jours de repos
- Plus de rappel sur les repos
- Moins de trajets
- Meilleure organisation du temps personnel
- Moins de difficulté de recrutement
- Léger désinvestissement en UHCD et Soins continus dans la vie du service

### **Commentaires CGT :**

*Moins de difficulté de recrutement ? Les six absences mentionnées sont-elles remplacées ? Idem pour les maladies, la formation... Si oui alors pourquoi faire appel à du renfort ? La CGT a interpellé le DRH pour lui signaler que certains agents sollicités pour remplacer aux urgences refusaient de travailler en douze heures. La DSSI conteste ce fait alors que le DRH confirme notre propos. Pour lui les agents n'ont pas eu à faire douze heures et il en sera de même pour tous les agents qui le refusent.*

*La direction s'insurge lorsqu'on lui fait remarquer que l'UHCD a été fermée ponctuellement après le passage en douze heures.*

*S'il est vrai que le personnel des urgences est satisfait de ne plus être rappelé en repos en cas d'absence (tant mieux) ce n'est pas le cas des agents d'autres services, parfois en repos et mis quand même à contribution.*

*La CGT demande à la direction d'informer le personnel de Médecine et du SSR qu'il n'est pas obligé de travailler en douze heures lorsqu'il est en renfort aux urgences.*

*Dans le cas contraire : contactez-nous pour pique de rappel auprès de la Direction.*

*Si aujourd'hui les temps partiels sont autorisés aux urgences nous constatons avec la DRH que ceux qui avaient quittés le service pour cause de demande de temps partiel n'y reviennent pas forcément.*

*En revanche aucun commentaire de la Direction sur les dépassements d'horaires au-delà des 12 heures et donc de la législation, par exemple pour la relève.*

*Enfin, la CGT fait remarquer que les membres du CHSCT sont toujours dans l'attente des plannings prévisionnels et réalisés ainsi que des effectifs, conformément à ce qui a été voté lors du CHSCT exceptionnel du 15 mars 2013. La direction nous demande de faire un courrier pour formaliser cette demande.*

*La CGT rappelle que ce n'est pas nécessaire puisque voté en instance !*

*Voilà comment la direction à l'art et la manière de s'asseoir sur les décisions de vos représentants !!!*

*Si la Direction ne respecte pas ses engagements, la CGT demandera, comme la Direction, le respect de la réglementation...*

## 8. SUIVI CONCERNANT LE RECRUTEMENT D'UNE AS DE NUIT EN MEDECINE :

Le DRH nous refait un historique..... Encore !!!! Il reconnaît que la situation est critique est que ce recrutement était justifié... l'an dernier ! Mais plus cette année ??? Le nouveau cadre doit faire une nouvelle analyse de la situation.

### Commentaires CGT :

*De qui se moque-t-on ? Quels sont les arguments du DRH qui lui permettent d'affirmer que le recrutement n'est plus nécessaire à ce jour ? Tout en constatant, comme la CGT, l'augmentation de l'activité avec des effectifs identiques. Il se permet donc de diagnostiquer la situation comme « critique » sans envisager de solution... si ce ne sont les sempiternelles réorganisations.*

*C'est une « farinade » jouée et rejouée qui ne nous fait pas rire... d'autant qu'il s'agit du quotidien d'une équipe et des soins aux patients.*

*La « farinade », on la connaît : amplitudes horaires inacceptables, roulements irréalisables, aucune n'embauche en perspective ... etc....*

*Qu'en pense donc le chef de service, qu'a-t-il l'intention de faire pour son équipe et son service dont il sait, lui aussi, que l'activité augmente ?*

*Pour la CGT : pas de réorganisation mais une embauche !!! Voilà le vrai remède.. De même, lorsque nous constatons qu'une réorganisation est possible, avec l'aval du personnel, la CGT prend ses responsabilités et ne s'y oppose pas.... Par contre, lorsque nous constatons que suite à une réorganisation, les conditions de travail ne sont toujours pas satisfaisantes, et que le personnel, après étude, estime que seule l'embauche d'agent peut pallier les difficultés, alors, la CGT prend clairement position pour le recrutement. Il y en a assez des réorganisations qui succèdent aux réorganisations... et ainsi de suite. Aujourd'hui, face aux problématiques que font remonter le personnel de ce service, et même à la reconnaissance par la direction d'une hausse d'activité et d'une configuration des locaux inadaptées, la CGT demande clairement le recrutement d'un(e) AS de nuit... mais pas question de réorganisation !*

## 9. SSIAD :

Mise en place d'une 9<sup>ème</sup> tournée

### Commentaire CGT :

*Nous faisons remarquer à la direction qu'avec 66 patients et 11.80 ETP au lieu des 13.20 ETP prévus, cela fait une moyenne de 0.17 ETP par patient au lieu des 0.20 ETP en moyenne.*

*Concrètement, le CH Lavour se situe sous la moyenne nationale, ce que semble ignorer la direction. En clair, au lieu d'avoir 1 soignant pour 5 patients, il y a 1 soignant pour 6 patients, d'où une surcharge de travail, et des tournées au pas de charge.*

## 10. CONCLUSION:

Un grand classique : beaucoup de questions pour peu de réponses. Un florilège d'historiques inutiles.

La CGT, elle, connaît ses dossiers Quand elle pose les questions, c'est qu'elle a au préalable travaillé longuement en consultant les équipes.

Ras le bol des réponses évasives et du bla-bla de la Direction.

### INFORMATION ET INITIATIVE CGT

Face aux multiplications de plaintes du personnel concernant les rappels incessants pendant leur repos, la CGT a décidé de vous fournir un nouvel outil : La fiche NRD : Non aux Rappels à Domicile.

Cette fiche, comme celle qui concerne le travail en sous-effectif, nous permettra de faire une analyse qualitative et quantitative sur le nombre de ces situations : agents concernés, fréquence, services impactés....

N'hésitez pas à la remplir et à la transmettre à la CGT qui s'en servira pour faire respecter vos droits :

Pas de rappel sur les repos pour les agents qui ne sont pas d'astreintes !

**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)